

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (N° 68) concernant la Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie de London, Canada.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Banques et du Commerce.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (N° 69) constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Niagara à Sainte-Catherine et Toronto.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (N° 70) concernant la Compagnie d'exploitation de bois Bronson et Weston, et à l'effet de changer son nom en celui de "Compagnie Bronson."

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Bills Privés.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (N° 71) constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Central d'Algoma.

Le bill est, en conséquence, lu la seconde fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté un message, lequel est lu comme suit :—

Le Sénat a adopté un bill intitulé : "Acte pour faire droit à David Stock", pour lequel il demande le concours de la Chambre des Communes.

Aussi, le Sénat communique à la Chambre des Communes les témoignages pris devant le comité spécial des Divorces, auquel a été renvoyé le bill intitulé : "Acte pour faire droit à David Stock", et les papiers qui s'y rapportent, avec prière de les rendre au Sénat.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (No 19) modifiant l'Acte concernant certaines constructions dans et sur les eaux navigables, est lu la troisième fois.

Résolu, que le bill passe.

Ordonné, que le greffier porte le bill au Sénat et demande son concours.

L'ordre du jour appelle la Chambre à se former en comité général pour délibérer sur le bill (No 24) concernant le drainage sur les propriétés des compagnies de chemins de fer.

M. Casey propose, secondé par M. Cowan, que le dit ordre soit rescindé et que le bill soit référé à un comité spécial composé de MM. Bain, Campbell, Casey, Cowan, Chauvin, Fortin, McGregor, Monk et Tolmie, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers et de faire rapport de temps en temps au moyen d'un bill ou autrement; et aussi avec autorisation d'employer un sténographe si le comité le juge nécessaire.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de Sir Louis H. Davies, secondé par M. Sifton,

Ordonné, que le débat soit ajourné.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 36) modifiant de nouveau le Code Criminel, 1892.

M. Britton propose, secondé par M. Belcourt, que le bill soit lu la seconde fois.

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. Fitzpatrick, secondé par M. McMullen,

Ordonné, que le débat soit ajourné.